sionnait au mois de septembre 1899. La raison particulière, qui, en venant se greffer sur la situation générale, motivait cette détermination, était en réalité celle-ci : le comte Thun ne parvenait pas à obtenir une majorité qui assurât l'élection indispensable de la Délégation autrichienne, et il n'y parvenait pas parce que le parti dont l'appui lui était nécessaire pour se constituer ladite majorité, le « Verfassungstreuer Grossgrundbesitz » (le parti des grands propriétaires fidèles à la Constitution), persistait à se cantonner dans une opposition de principe. Telle était la raison véritable, mais, en apparence, il sembla que c'était l'attitude intransigeante du parti radical-allemand de Schænerer et de Wolf qui renversait le ministère; on put d'autant mieux le croire, que, se parant des plumes du paon, ledit parti s'empressa d'entonner, avec sa discrétion et sa modestie habituelles, un bruyant chant de victoire.

Le ministère Thun ayant ainsi disparu, la succession n'était guère alléchante. Un moment il fut question d'un ministère Liechtenstein. Mais, à ce seul nom, la gauche allemande poussa de hauts cris, et ce projet, à peine conçu, fut abandonné. L'empereur se décidait enfin, le 2 octobre 1899, à confier la lourde tâche de dompter les partis ennemis, acharnés à se combattre, au comte Manfred Clary-Aldringen. Le 14 octobre, le comte Clary retirait les ordonnances Gautsch. Cet acte important et grave, accompli en toute hâte, avant la ren-